



Calendrier

Mai 2012

Mercredi 2/5	Débutants et Généatique local adh	17h30
	Jo Duc	
Mardi 8/5	Histoire des écoles du canton de la Chambre Salle Polyvalente	tous 20h00
	Mireille Morin	
Mercredi 9/5	Relevés dépouillement local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis	
Mercredi 16/5	Paléo lecture d'actes local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 23/5	Permanence rencontre local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres.	
Mercredi 30/5	Permanence rencontre local	tous 17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres.	

Juin 2012

Mercredi 2/6	Sortie aux Archives de Turin	
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 6/6	Débutants et Généatique local adh	17h30
	Jo Duc	
Mardi 12/6	Généalogie Descendante Salle Polyvalente	tous 20h00
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 13/6	Relevés dépouillement local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis	
Mercredi 20/6	Paléo lecture d'actes local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney	
Mercredi 27/6	Permanence rencontre local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres.	

Assemblée Générale 2011

Samedi 28 avril 2012, les adhérents de Maurienne Généalogie étaient conviés à participer à l'Assemblée Générale annuelle de l'association, à la salle polyvalente de Villargondran. L'assistance était particulièrement nombreuse (44 personnes) et nous avons craint un instant de n'avoir pas assez de chaises! Nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir les « extérieurs », adhérents ne résidant pas en Maurienne et venus qui de Lyon, de Voiron, de Grenoble ou autre Haute Savoie.

Monsieur Lavarda, Maire de Villargondran, nous faisait l'honneur d'assister à nos travaux, Monsieur Charvoz, Conseiller Général étant excusé.

A 18h15, (quart d'heure savoyard oblige!) Jean Marc Dufreney, Président, ouvre la séance en remerciant les participants venus nombreux, cite les excusés et a une pensée pour les membres ou

proches de l'Association disparus dans l'année.

Le Président commence par le compte rendu de l'action de l'année écoulée.

Si 2010 avait été, avec le Forum de Chambéry et les diverses actions et manifestations du 150ème anniversaire, une année intense, 2011 a été plus calme. Il était d'ailleurs nécessaire, après l'intense



Jo Duc, Jean Marc Dufreney, Monsieur Lavarda, Maire de Villargondran, Geneviève Mollaret, Marie Françoise Berthet

engagement des adhérents dans ces actions, de lever un peu le pied et remettre un peu les compteurs à zéro. L'année 2011 a donc été une année de travail traditionnel.

Les objectifs de l'association étant:

-entraide généalogique: échanges entre les adhérents (expérience, astuces, informations,..), mise du pied à l'étrier pour les débutants et guide de ceux-ci.

-collecte, sauvegarde et exploitation des données nominatives dans l'état civil, les recensements, la Consigne du sel, le Tableau, les actes de justice,.....

-la contribution à l'histoire locale dans ses aspects humains, sociaux, démographiques.

l'année 2011 a vu mettre sans plus ces principes en pratique. Quatre réunions de bureau ont eu lieu où se définit et s'évalue la politique et l'action de l'association. Elles se tiennent au local de l'association situé au chef-lieu de Villargondran et généreusement mis à notre disposition par la commune (merci, Monsieur le Maire!) de même que la salle de réunion où se déroulent toutes nos manifestations de quelque envergure.

Nous avons participé aux Forums associatifs locaux: le 17 septembre à Saint Jean et le 1er octobre à Saint Michel ainsi que le Forum de généalogie organisé par les Marmottes de Savoie, d'Annecy, le 23 octobre.

Le Bulletin, véritable trait d'union entre les adhérents, surtout éloignés, et l'association continue son bonhomme de chemin. Au 1er avril 2012, c'est 214 exemplaires qui sont diffusés tous les mois, soit 161 par internet et 53 par poste. Les adhérents extérieurs se sen-

tent souvent un peu délaissés et il est important qu'ils gardent un contact avec les « locaux ».

Les cotisations rentrent bien et Marie Françoise Berthet, responsable de ce compartiment, rappelle que les retardataires peuvent toujours envoyer leur chèque.

Bon an mal an, les adhérents sont passés en nombre de 30 lors de



Une assistance.....encourageante.

la fondation de l'association à 230 en 2006 pour trouver ces dernières années un équilibre aux alentours de 200. La généralisation et la vulgarisation du matériel médiatique, d'internet et la libéralisation des archives départementales tendent à démotiver les adhérents qui, par le passé, s'en remettaient à l'association qui avait le quasi monopole (sur CD) des registres des Archives départementales. Il, reste que le nombre est constant et que certains extérieurs effectuent un travail de titan en dépouillant à tour de bras pour MG. Nous citerons entre autres pierre Jacob et Aimé Faucher qui passe de longues heures aux Archives Départementales.

Les ateliers du mercredi ont bien fonctionné:

-Le premier mercredi est traditionnellement destiné à la formation en informatique. Il se trouve que les sociétaires de MG commencent à être affutés sur ce sujet et ce créneau a été « récupéré » par JO Duc pour sa classe de débutants. Et comme cela ne lui suffisait pas, il rassemble le mardi les « débutants confirmés » qui ont déjà suivi la formation l'an passé et qui en sont au stade du perfectionnement.

-Le deuxième mercredi est réservé au dépouillement en groupe, animé par Désiré Marcellin, Thierry Deléan et Nicole Sambuis et traite essentiellement les actes dont la présentation ou le graphisme requierent une attention particulière

-Le troisième mercredi, c'est Jean Marc qui anime l'atelier « Paléographie-lecture d'actes ». Il s'adresse à des généalogistes déjà « dans le bain » désireux de se familiariser avec des actes du XVIIème et XVIIIème siècles dont l'écriture est parfois un peu hermétique.

-Les permanences-rencontre, enfin, se déroulent tous les derniers mercredis du mois (parfois deux mercredis) où l'on peut retrouver d'autres adhérents, consulter la bibliothèque et les collections de fascicules ou la base de données. Durant les mois de juillet et d'août, elles ont lieu tous les mercredis pour accueillir les « extérieurs » qui profitent de leurs vacances pour nous visiter.

Les conférences du mardi, données par des sociétaires ou des extérieurs ont aussi bien fonctionné. Leur vocation est aussi bien interne qu'externe, suivant le sujet traité, si celui-ci propose un intérêt pour les extérieurs à l'association, elle est annoncée par voie de presse et ouverte à tout public (cf ci-après: la pollution industrielle en Mau-

rienne). Pas de conférence en janvier, celles-ci ayant lieu le deuxième mardi, c'est un peu près des fêtes de fin d'année et ne réunit que peu de monde. Le 8 février, André Grange et Désiré Marcellin nous ont parlé des recherches généalogiques en Italie. Le 8 mars, bilan du 150ème anniversaire avec la présentation d'un DVD réalisé par le Conseil Général. Avril est le mois de l'Assemblée Générale et est privé de conférences. Le 10 mai, Georges Dompnier, spécialiste s'il en est, nous a exposé la pollution industrielle en Maurienne. Le 11 octobre, saint Julien, la vigne et les amblevins par Bernadette Buffaz. Le 8 novembre, Aussois à travers les âges par Marie Jo Berger. Le 13 décembre, enfin, l'émigration en Maurienne par André Grange.

Au plan de l'animation, trois journées découverte et initiation aux Archives Départementales ont été organisées en août. En août



Toujours l'assistance.

également, une journée de rencontre conviviale avait été programmée mais annoncée un peu tard, elle a été déprogrammée faute de participation suffisante. Autre déception: une journée de découverte des archives de Turin avait été prévue pour le 11 novembre. Au dernier moment, nous avons été informés que suite aux cérémonies du 150ème anniversaire de l'unité italienne, les visites des archives étaient ajournées.

Le groupe de discussion sur Yahoo, réservé aux membres de Maurienne Généalogie, a une activité irrégulière. Il permet de mettre en présence les membres inscrits au groupe pour des échanges sur les recherches, les questions de généalogie, les informations sur les salons, etc....

En ce qui concerne les relevés ou dépouillements, une soixantaine d'adhérents s'y sont consacrés depuis les débuts. Ils sont matérialisés par des fascicules papier, la base de données informatique et surtout Généabank, banque de données associative où Maurienne Généalogie a déposé jusqu'à aujourd'hui plus de quatre cent mille actes. Aujourd'hui, ce sont 68 millions d'actes qui sont consultables sur Généabank, déposés par 88 associations. Ces consultations sont possibles grâce à un système de points attribués à chaque adhérent. Il y a en ce moment 222 comptes historiques dont 161 actifs qui se connectent environ 20 fois par mois en moyenne.

Pour terminer ce compte rendu d'activité, notons que 2011 a vu l'acquisition d'un logiciel de reconnaissance vocale qui enregistre des textes écrits sous le dictée orale, gros gain de temps pour les dépouillements.

Pour 2012, deux chantiers importants sont mis en route.

Tout d'abord, la refonte du site internet de Maurienne Généalogie qui commençait à dater et n'était plus adapté aux besoins

de l'association. Le futur site sera articulé en deux volets, un volet « tout public » pour présenter l'association à l'extérieur et un volet interne accessible aux seuls adhérents, avec des services proposés différents.

Deuxième chantier, une étude généalogique sur l'émigration en Maurienne au cours des siècles (dans la limite, bien sûr, des fonds d'archives). Deux phases de travail:

-collecte des informations

-étude et analyse puis restitution sous une forme qui sera définie par la suite, en fonction des résultats acquis.

Les actions courantes seront poursuivies, conférences, permanences rencontre et ateliers seront bien sur reconduits.



La convivialité, ça nous connaît!

Les prochaines conférences seront: le 8 mai, « Ecoles du canton de la Chambre » par Mireille Morin, 9 octobre «Généalogie entre Dauphiné et Piémont » par Cyril Rochat, 13 novembre « Histoire des stations de ski en général et de Maurienne en particulier par Jean Marc Dufreney.

Samedi 2 juin nous irons visiter les Archives de Turin en espérant qu'aucun écueil ne vienne reporter encore la sortie.

Entre le 10 et le 20 août, journée rencontre qui sera, cette fois, organisée en temps et heure.

Le 24 juin, la journée généalogique du CGS se tiendra à Combloux et Maurienne Généalogie y sera représentée, de même qu'au 4ème Forum Régional de Généalogie qui aura lieu cette année à Givros.

Vient ensuite le compte rendu financier de Geneviève Mollaret qui dénote d'une trésorerie saine. Les recettes s'élèvent à 7151,33€ et les dépenses à 4220,33€, dégageant un solde créditeur de 2931,00€

Avant la clôture de l'assemblée générale, Monsieur Lavarda, maire de Villargondran, nous dit dans une brève allocution sa satisfaction d'accueillir dans sa commune une association dynamique et conviviale. Après que Jean Marc Dufreney l'ait remercié pour la générosité de sa commune, tout ce beau monde s'est acheminé vers le « Pot de l'Amitié » où chacun a pu trouver (ou retrouver) des amis inconnus ou perdus de vue depuis quelque temps. Et tout cela s'est terminé dans la bonne humeur au « Capucin Gourmand », restaurant réputé de Villargondran.

Pierre Blazy.

**Le samedi 2 juin
Archives de Turin
Il reste encore quelques places!**

Séparation des paroisses des Arves

Le 8 mars 1317, un acte règle définitivement les limites de Saint Jean d'Arves et de Saint Sorlin après bien des affrontements. Ces deux paroisses font partie de la maistralie d'Arve avec Montrond et Albiez le Vieux depuis les temps les plus reculés. Les taxes qui arrivent de tous côtés sont imposés en bloc à la maistralie et divisées en trois parts, Montrond pour un neuvième, Saint Sorlin le tiers de huit neuvièmes, Saint Jean d'Arves le reste (Albiez le Vieux n'est pas concerné). Saint Jean d'Arves affirme que la situation ancienne a changé, que maintenant Saint Sorlin et Montrond représentent au moins la moitié de la maistralie, et que sa part d'imposition est trop grande.

Les habitants de Saint Jean d'Arves adressent en 1407 une supplique à l'évêque Mgr Savin de Floran pour qu'une nouvelle répartition soit établie, basée sur les ressources et la population de chaque paroisse. Mises au courant de la supplique, les paroisses de Montrond et Saint Sorlin veulent rester dans l'ancien régime de répartition et demandent à Mgr de considérer qu'elles aussi ont perdu en richesse et en habitants. Des délégués sont désignés de part et d'autre pour venir plaider leur cause devant l'évêque, qui dans un esprit d'équité et de conciliation, décide une répartition plus juste donnant pratiquement gain de cause à Saint Jean d'Arves.

Le 7 novembre 1407, un décret épiscopal établit l'indépendance des communes d'Arve, de Saint Sorlin et de Montrond en ce qui concerne les taxes. A partir de cette date, « Arve » s'écrira « Arves ».

« Nous, Savin, par la miséricorde divine, évêque de Maurienne, nous faisons connaître et voulons faire connaître à tous les présents et futurs que la cause étant débattue et les matières de la question confiées et notifiées devant nous, entre les hommes et habitants des communautés paroissiales de Sancti Johannis de Arva (Saint Jean d'Arves) d'une part et les hommes et habitants de des paroisses de Sancti Saturnini de Arva (Saint Sorlin) et Montis Rotondi (Montrond) d'autre part.

A la suite des prérites et autres multiples et diverses alterations rapportées par les assistants, litiges et controverses, afin d'éviter toutes contestations à l'avenir, il nous a plu d'ordonner, nous, évêque précédemment cité, attendu et considérant que ces litiges et contestations ont duré depuis trop longtemps et ont causé un grave dommage aux diverses parties, afin de mettre fin à ces contestations, suivant le consentement de Jean Sibué, vice maistral d'Arve, ordonnons et décidons :

-qu'entre les parties mentionnées il y ait une solide paix, concorde, amitié et tranquillité pour toujours.

-qu'afin de préserver l'union entre les paroisses de la maistralie, chaque paroisse soit imposée séparément, sans qu'il soit question d'appliquer à chacun une part fixe résultant de l'ensemble des taxes. Les délégations des trois paroisses acceptent cette solution . Ce sont, pour Saint Jean d'Arves, Vilfred Arnaud, Pierre Gabriel (notaire), Jean Arlaud, Jean Grand, Pierre Guille et Laurent Escholier. Pour Saint Sorlin, Rodolphe d'Arve, Alexandre Cornut,, Dominique et Jacques Cornut, notaires, pour Montrond Jean d'Alibert, Alexandre Reymond, notaire et Jacques Bernard.

Daté et fait dans la loge de notre épiscopat de Maurienne, le septième du mois de novembre de l'année mille quatre cent sept, en présence de Damase Just, docteur en droit, Jean Sibué, docteur, Etienne Guille, chapelain, Roland de Magella, témoin, François Vouzy, notaire public de Tarentaise. »

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce décret n'a pas une portée considérable. Il règle simplement un problème de taxes, mais les trois communes restent dans la maistralie des Arves.

Trop de cafés à Valloire..... en l'an IX (1801)

Le préfet de la Savoie fait dresser la liste des cabarets en 1801. Valloire en compte quatorze, deux à Bonnenuit, trois aux Verneys, deux aux Choseaux, sept au Chef-Lieu. Le conseil Municipal réuni le 28 pluviôse an IX (17 février 1801), « *considérant que plusieurs habitants de cette commune se plaignent qu'il arrive dans les cabarets des veilles, jeux, battuelles (sic) querelles et ivrognerie et dont les résultats ne tendent qu'à la ruine infaillible des familles, la dépravation des mœurs, la perte de temps et le mauvais exemple* », décide de les fermer de 10 heures du soir à 9 heures du matin, sous peine d'une amende de 6 francs pour le cabaretier et trois pour le consommateur.

Cette décision doit être insuffisante car le 18 nivôse an XI (8 janvier 1803), le Conseil arrête de nouvelles mesures. Il est interdit « *de donner à boire après 7 heures du soir depuis le 1^{er} brumaire (22 octobre) jusqu'au 1^{er} germinal (22 mars) et 9 heures du soir pendant le reste de l'année, à peine de cinq francs d'amende* ». Il est précisé que cela ne concerne pas les étrangers et voyageurs. En outre, « *considérant qu'il n'y a rien qui corrompe tant les mœurs de la jeunesse que de ne pas assister aux offices divins* ».

Cet arrêté municipal fait curieusement référence l'article 6 du règlement de police de Savoie du 23 décembre 1771, époque où la Savoie faisait partie du royaume de Piémont Sardaigne, et non à la France !

D'après un texte de Francis Tracq, pour le CGS.
Relayé par Jo Duc.

Et voici la suite du feuilleton de Francis Tracq sur les litiges en Haute Maurienne.

Litiges entre Termignon et Lanslebourg

« *Des arbitres nommés par Termignon et Lanslebourg sont chargés en 1359 de tracer les limites sur les deux rives de l'Arc jusqu'au sommet des montagnes, avec installation de bornes ou piquetage d'encoches et de croix sur les rochers. Cette délimitation est ratifiée devant notaire le dimanche suivant dans les deux églises « pendant la messe, après l'évangile et avant la consécration ». Les années passent, puis Lanslebourg effectue dans la forêt une coupe de bois sans trop se soucier, semble-t-il, de l'ancien bornage. En août 1500, cinq mineurs « étrangers aux deux communes » reçoivent l'ordre de revoir les limites jusqu'au sommet (à 2900 mètres). Les deux communes ne s'estiment pas satisfaites par le jugement du châtelain de Maurienne et, plutôt que d'entreprendre un nouveau et coûteux procès, décident de s'entendre à l'amiable en 1508. »*

Ces litiges à répétition (et ce n'est pas fini!) pourraient laisser croire que nos ancêtres étaient d'épouvantables « chicaniers ». En fait, dans ces contrées quelque peu déshéritées, le moindre arpent de pré, le moindre « moule » de bois revêtait une importance primordiale (Souvenons nous qu'il y a encore peu de temps, la Haute Maurienne se chauffait avec des « grebons » confectionnés avec des crottes de moutons et des bouses de vaches séchées au soleil!) et que cet esprit de contestation n'était pas dicté par l'avarice mais par le simple souci de survivre.

Avis de recherche

Cela fait, à notre grand regret, plusieurs mois que la rubrique « Avis de recherche » est à sec. Elle semblait pourtant intéresser de nombreux lecteurs, mais ne peut exister que si on l'alimente. Et pour l'instant, nous n'avons rien à lui mettre sous la dent. Il reste certes des photos, mais non identifiées (la règle veut qu'autant que possible, les personnages des photos ou au moins les circonstances soient connus de la rédaction de MG Infos. Alors, ne nous dites pas que vous n'avez pas, bien rangées dans un vieux carton à chaussures (c'est là qu'elles se conservent le mieux!) quelques images de ce passé qui nous est cher et que nous avons toujours plaisir à revoir. Alors à vos scanners et n'hésitez pas à utiliser l'adresse en tête du présent bulletin!

Au loup!

« L'Hôpital, le 26 janvier 1815
Monsieur,

Afin d'encourager la chasse et la destruction des loups qui se font voir pendant cet hyver en un nombre assez considérable, il a été arrêté qu'on payerait, à titre d'indemnité et d'encouragement,

25 francs à celui qui tuerait une louve pleine

20 francs une louve non pleine

12 Francs un loup

6 francs un louveteau

Une prime de 60 francs sera payée à celui qui aura tue un loup, enragé ou non, qui se serait jetté sur des personnes.

Tout individu qui, ayant tué une de ces bêtes, voudra toucher la prime qui lui est fixée comme ci-dessus, sera obligé de se présenter à vous et d'y faire constater la mort de l'animal, son âge, son sexe, et si c'est une louve, si elle est pleine ou non.

Vous dresserez procès verbal de cette présentation, dont copie sera remise au réclamat, pour être présentée avec la peau du loup à Monsieur l'Intendant, qui délivrera un mandat de payement sur le Trésorier de sa Province.

Les mêmes récompenses sont accordées à ceux qui tueront des ours.

Je vous prie de faire part de la présente aux habitants de votre commune, et d'encourager la destruction de ses animaux.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Intendant Général de la Savoie,
G.M. CACCIA

A Mr le Syndic de la Commune de Valloire »

Tiré des archives de Noël Blanchoz

A retenir

Le 8 mai, Conférence « les Ecoles du Canton de la
Chambre » salle polyvalente à 20 heures

Le samedi 2 juin, sortie aux Archives de Turin

Le 24 juin, journée Généalogique du CGS à Combloux
Juillet et Août, tous les mercredis à 17h30, permanences
rencontre avec les extérieurs.